

27. abrill. 1838.
en la penitencia

Le Biscuit de Mer.

Mon cher Marie le François bonjour à tous les deux!

8

d'aujourd'hui Charles le François Taignon de l'Isle éprouve
 après Meusier en l'année ~~deux~~ d'après un acte de la
 cour de la province de l'Isle d'après le ~~acte~~ acte
 de l'assemblée pour son brevet d'invention pour la
 fabrication du Bisquit de Meusier par l'Isle et la
 cour de la province de l'Isle d'après.

Je vous envoie
 par ce courrier
 un petit livre
 que j'ai écrit
 sur la question
 de l'enseignement
 primaire.
 J'espère qu'il
 vous sera utile.
 Avec mes respects,
 je vous prie d'être
 agréablement
 à moi-même.